

Conditions générales de vente

Au 01/01/2025

Les conditions générales de ventes de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT et toute personne souhaitant procéder à un achat et/ou à une prestation dans le salon de toilettage au 2 place sainte Elisabeth 44 000 NANTES.

FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT immatriculé au greffe du tribunal de commerce de NANTES, exerçant l'activité de toilettage animal et la vente de tous produits destinés aux animaux de compagnie, au sein de son local au 2 place sainte Elisabeth 44 000 NANTES.

“ Le Client ”est la personne physique ou morale ayant acheté ou réservé des prestations ou étant bénéficiaire des prestations de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT

“ Les Prestations sont les services proposés et/ou mis en œuvre par FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT.

“ L'Animal ” est l'animal domestique pour lequel le Client demande une prestation de service.

Les présentes conditions générales ont pour vocation de régir les rapports entre FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT et le Client dans le cadre de la réalisation d'une prestation de toilettage canin et de la vente de produits animaliers.

Les présentes Conditions Générales et les Conditions particulières prévalent sur toutes conditions générales, particulières ou, tout autre document que le Client serait lui-même amené à présenter.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client (personne physique ou morale, de droit privé ou public) qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire.

L'acceptation des conditions

La souscription à une prestation, et/ou l'achat d'un produit de chez FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT suppose l'acceptation, par le client, de l'intégralité des présentes conditions générales. Le client reconnaît du même fait en avoir pris pleinement connaissance, les accepter et renoncer à ses propres conditions. Elles seront mises à disposition du client sur simple demande et disponibles via : le site internet : www.formatiotoilettage44-31.fr ou par mail à freemousse44@orange.fr. Elles seront aussi affichées dans les locaux de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT en vue de tous clients ou prospects.

La prise de rendez-vous

Les demandes de prestations doivent être adressées par téléphone au : 02 40 35 75 05. FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT se réserve le droit de ne pas donner suite à un client suite à une commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif à un non-paiement d'une prestation ou d'une commande antérieure ou si la demande du client est contraire à la philosophie de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT. La date ainsi que l'heure du rendez-vous seront convenues par un accord commun entre le client et FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT. Dans le cas d'un retard ou d'une non-présentation FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT, se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires, au prochain rendez-vous conclu. La prise de rendez-vous se fait dans l'idéal au minimum 24h à l'avance selon les disponibilités, mais il serait préférable de prendre rendez-vous quelques semaines avant la date voulue. Pour toute annulation, le client se doit d'avertir au minimum 24h à l'avance.

Les prestations

Les prestations de toilettage sont réalisées dans les locaux de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT au 2 place sainte Elisabeth.

A l'arrivée de votre animal, il doit être tenu en laisse ou mis dans une caisse de transport si celui-ci est un chat ou un N.A.C à votre arrivée et ceci jusqu'à ce que le toiletteur le récupère en vue de la prestation, l'entreprise FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT ne peut être tenue pour responsable des dégâts causés par l'animal. FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT ne peut être tenu pour responsable de la fuite de l'animal, si celle-ci intervient avant sa prise en charge effective par le toiletteur. Les effets personnels (laisse, collier, harnais, ...) seront retirés et vous seront remis lors de la prise en charge de votre animal.

Votre animal ne doit pas être porteur de maladies contagieuses. Nous nous réservons le droit de refuser tout animal donc la condition pourrait laisser penser qu'il pourrait être malade et susceptible de mettre en danger la santé des autres animaux ou du toiletteur. Nous nous réservons le droit de refuser tout animal portant une blessure nécessitant des soins, avant toute intervention possible par le toiletteur.

Si votre animal a une blessure (bénigne) ou une maladie (non contagieuse) merci de nous en avertir dès la prise de rendez-vous, tout particulièrement quand il s'agit de problèmes cardiaques ou de problèmes de colonne vertébrale qui peuvent entraîner des séquelles graves si nous ne sommes pas avertis. L'entreprise FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT ne peut être tenue pour responsable des problèmes de santé de votre animal. En cas de parasites constatés sur votre animal (puces/tiques/etc.), le client est tenu de nous en avertir immédiatement et avant toute prestation. En cas de problèmes récurrents de parasites, nous pourrions être amenés à refuser votre animal. Afin de palier à tout risque de morsure éventuelle, tout problèmes d'agressivité ou de comportement (incluant mais sans s'y limiter, l'état craintif ou la timidité excessive, le refus de certaines manipulations etc.) de votre animal, envers les humains ou les autres animaux doit nous être notifié avant toute demande de prestation. Le client est seul responsable des blessures qui pourraient être causées par l'animal à des tiers qu'elles soient humaines ou animales. En aucun cas l'entreprise FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT ne peut être tenue pour responsable des dégâts provoqués par votre animal. En cas d'animal trop agressif ou trop craintif, nous nous réservons le droit de refuser l'exécution des prestations demandées.

Le Client accepte expressément qu'en cas de survenance d'un problème de santé grave pendant le toilettage, FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT est autorisé à emmener directement l'animal chez son vétérinaire référent ; FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT vous informera de la situation dans les plus brefs délais.

De même, le Client accepte que FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT se réserve le droit d'interrompre le toilettage si celui-ci devient dangereux pour la santé de l'animal.

Le client reconnaît être parfaitement informé qu'en fonction des situations FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT se réserve également la faculté de refuser de procéder au démêlage de l'animal si cette opération est susceptible de se révéler douloureuse ou stressante pour l'animal ou dangereuse pour la toiletteuse. Dans le cas d'un animal présentant une grande quantité de nœuds indémêlables, une tonte sanitaire sera effectuée.

En cas d'opposition du client, FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT sera dispensé de réaliser la prestation de toilettage demandée par le Client.

En cas de tonte sanitaire de l'animal rendue nécessaire, notamment en raison du mauvais entretien de l'animal par son propriétaire, le client reconnaît sans réserve que la responsabilité de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT ne saurait être recherchée en cas d'effets secondaires (rougeurs sur la peau, démangeaison etc.) et qu'il appartient au Client de protéger l'animal du soleil, du vent, du froid ou de tout autre élément pouvant affecter la bonne santé de l'animal et de lui apporter des

soins quotidiens.

Un numéro de téléphone vous sera demandé lors de la première visite de votre animal dans notre établissement et il sera inscrit dans son dossier en cas de changement de celui-ci, vous devez impérativement nous le communiquer.

En cas de retard supérieur à 15 minutes, nous nous réservons le droit de refuser votre animal. En cas de rendez-vous non honoré sans avertissement, nous nous réservons le droit de vous facturer des pénalités ou si celui-ci n'a pas été annulé 24 heures au moins à l'avance. Si cela devient trop fréquent et sans justifications valables, nous nous réservons le droit de refuser la prise de rdv ultérieurs.

Le salon de toilettage n'étant pas une garderie, votre animal doit être repris à l'heure indiquée par le toiletteur, une exception peut vous être accordée uniquement sur accord préalable.

Si l'animal n'est pas récupéré dans les temps convenus, des frais de garde vous seront facturés en supplément à hauteur de 15 euros les 30 mins.

L'entreprise FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT n'étant pas habilitée à effectuer de la promenade pour chiens, nous vous demandons d'effectuer une balade avec votre animal afin qu'il puisse faire ses besoins, FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT ne peut être tenu pour responsable si un animal urine ou défèque après la réalisation du toilettage et aucun autre toilettage ne sera effectué pour le nettoyage.

En cas de blessure constatée par vous-même dès suite du toilettage et afin de bénéficier de l'assurance, il est impératif de nous en avertir dans un délais de 48 heures et le faire constater par notre vétérinaire, nous contacter pour avoir les coordonnées.

Nature des prestations

La nature des prestations de service proposée par FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT consister à réaliser le toilettage en fonction de la race ou de l'espèce de votre animal (chien, chat)

En fonction de la prestation choisie par le Client, le toilettage pourra comprendre les prestations suivantes : bain, coupe, épilation, démêlage des poils, débouillage, tonte, ...

Toutes les prestations réalisées comprennent l'épilation et le nettoyage des oreilles et la coupe des ongles (si nécessaire), la tonte des coussinets et des parties intimes. Le bain compris dans le toilettage sera réalisé avec 2 shampoings et si besoin une crème (en fonction de la nature du poil de votre animal).

Le Client pourra profiter d'une remise de 20% pour tout toilettage effectué moins d'un mois après le précédent, sur présentation de la carte de fidélité. Cette remise ne s'applique pas pour les bains des très petits et petits chiens.

La prestation bain comprend le bain, le séchage, les retouches de pieds et de coin des yeux si nécessaire.

La prestation Coupe Ciseaux comprend le bain, le séchage et la coupe réalisée aux ciseaux.

La prestation Épilation comprend le bain, le séchage et l'épilation.

Les produits utilisés sur l'animal sont spécifiques aux animaux.

Les prestations se déroulent par demi-journée de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi (fermé les weekends et les jours fériés)

La vente de produits animaliers :

Les produits vendus par FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT sont disponibles au salon situé au 2 Place Sainte Elisabeth 44 000 NANTES. Les produits sont vendus dans la limite des stocks disponibles.

Les produits et articles vendus restent la propriété de FREE MOUSSE TOILETTAGE CFNT jusqu'à complet paiement de leur prix, conformément à la présente clause de réserve de propriété. Les risques sont néanmoins mis à la charge de l'acheteur à compter de la délivrance des objets vendus, qui en assumera donc la conservation à ses frais, risques et périls. Tous produits en dehors de son emballage d'origine, ouvert ou détérioré (par l'animal ou son propriétaire) après l'achat, et non retourné dans les 48h ne donnera lieu à aucun échange ou remboursement. Les produits en promotion ne sont ni échangés ni remboursés.

Prix Tarifs – Paiement

Les tarifs affichés, consulter sur le site internet www.formationtoilettage44-31.fr ou donnés par conversation téléphonique ou courrier électronique avec le client, sont T.T.C. Dans le cas où l'animal serait mal entretenu ou dont le délai entre deux toilettages serait trop excessif (plus de 4 mois), nous pourrions être amenés à refuser l'animal. Les tarifs affichés sont valables le jour de la prestation et ne portent pas effets sur l'avenir.

Le paiement des prestations s'effectue immédiatement après la prestation, aucun délai de paiement ou de mensualités ne sera accordé.

Les tarifs des produits vendus en boutique sont affichés ou disponibles sur simple demande.

Le paiement des prestations ou de vente des produits animaliers, se fait soit par chèques, CB ou espèces.

Aucune réclamation ne sera suspensive de paiement.

Le défaut de paiement à son terme de toute somme due à FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT donnera lieu à la perception de pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités seront dues à compter du lendemain de la date d'exigibilité des sommes impayées, sans mise en demeure préalable.

Nous nous réservons le droit de refuser votre animal, en cas de retard supérieur à 15 minutes.

Nous nous réservons le droit de vous facturer des pénalités de rendez-vous manqué au cas où un rendez-vous n'a pas été honoré (absences sans décommandées) ou si celui-ci n'a pas été annulé 24 heures à l'avance.

Obligations de FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT

FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT s'engage à tout mettre en œuvre pour que le toilettage de l'animal se fasse dans les meilleures conditions et dans des conditions d'hygiène strictes. Cependant, on ne peut garantir au Client que les demandes qu'il formulera en termes de coupe lui donneront entière satisfaction dans la mesure où le résultat final dépend de différents facteurs et notamment de la nature du poil de l'animal (Exemple : si une photo est présentée comme modèle et que le chien n'a pas la même nature de poil ou n'est pas de la même race).

Le local servant au toilettage ainsi que toutes les installations et petits outils, sont désinfectés et désinsectisés régulièrement. Les petits outils de toilettage tels que les têtes de coupe de tondeuse, ciseaux, pinces, coupes ongles, et autres, sont désinfectés après chaque séance de toilettage.

FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT, se réserve le droit de museler un animal qui serait agressif, ainsi que de refuser ou de demander la présence du client, dans le cas où l'état de santé de l'animal ne permettrait pas d'assurer la prestation, ainsi que les demandes exorbitantes ou contraire à la déontologie des toiletteurs animaliers. FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT se réserve le droit de refuser le toilettage d'un animal porteur d'une maladie contagieuse ou infectieuse ou si les demandes ne correspondent pas à la philosophie de l'entreprise.

Obligations du Client

Le client s'engage à confier à FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT, un animal sain, à jour dans ses vaccins, tatoué et/ou pucé, il déclare disposer d'une assurance couvrant les dommages causés par son animal. Dans le cas où l'animal serait très emmêlé et que la seule issue serait la tonte très courte, le client s'engage à porter les soins à son animal en cas de coup de soleil, brûlures, etc. Le client s'engage à être présent au jour et à l'heure convenue pour la prestation de toilettage de son animal et à s'acquitter du montant de la prestation immédiatement à l'issue de la prestation. Le client s'engage à indiquer avant toute prise de rendez-vous ou début de prestation l'état général de l'animal, les pathologies dont il peut souffrir (maladie cardiaque, etc.) et toute information que FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT estimera nécessaire pour les besoins de sa prestation (antécédents de morsure etc.). Le client reconnaît à cet égard, que FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT est dans l'obligation légale de refuser le toilettage d'un chien atteint d'une maladie infectieuse ou contagieuse. FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT se réserve également la faculté de refuser de procéder au démêlage de l'animal si cette opération est susceptible de se révéler douloureuse ou stressante pour l'animal. En cas d'opposition du client, FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT sera dispensé de réaliser la prestation de toilettage demandée par le client qui devra néanmoins régler le montant de la prestation. Dans le but de permettre un toilettage dans les meilleures conditions possibles, le client devra s'assurer que l'animal confié aura été nourri, abreuvé et aura fait ses besoins avant la séance de toilettage.

Le client devra également indiquer si l'animal doit être entretenu avec un shampoing particulier, spécifiquement prescrit par un vétérinaire et en pareil cas, il s'engage à le mettre à la disposition de FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT. Le client accepte que FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT puisse faire figurer parmi ses publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...) des photos des photos de son animal dans le cadre de la prestation réalisée ou en action dans le salon de toilettage.

Limites d'interventions

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute prestation convenue si : nous jugeons que les conditions de travail risquent de mettre en danger notre sécurité ou celle d'autrui, la demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur, le chien du client appartient aux catégories 1 et 2, décrits dans la loi du 6 janvier 1999 et tout autre chien qui pourrait représenter un danger trop important pour la sécurité de FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT, d'autres clients et d'autres chiens, si le chien n'est pas à jour de vaccins, si le chien est malade, si le chien n'est pas couvert par la responsabilité civile de son propriétaire : le client. Si le client fait preuve de brutalité et de violence sur son chien, manque de respect à FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT et son environnement,

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de notre part, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par le client, seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

Réductions – Remises

Dans le cas où FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT effectuerait une remise (remise quantitative, fidélité, etc.), les remises ne seront pas cumulables et FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT se réserve le droit de ne plus accorder de remise ou d'augmenter le tarif de la prestation.

Confidentialité

FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT s'engage à ne pas communiquer les informations relatives à l'autre partie à des tiers.

En conséquence, chaque partie s'engage à ne pas communiquer des informations à des tiers sauf accord de l'autre partie.

Droit applicable et règlement des différends.

Le Contrat est soumis au Droit français.

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige civil survenant entre la société Free mousse toilette et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée, le cas échéant par le biais d'un médiateur.

Pour cela, la structure de **médiation ANM Conso** pourra être saisie. Coordonnées : 2 rue de Colmar 94300 Vincennes Tel : 01 46 81 20 95

Site internet : <https://www.anm-conso.com/site/index.php>

À défaut d'accord, l'affaire, si elle relève de la justice civile, sera portée, sauf exceptions prévues par les textes en vigueur, devant le tribunal d'instance de Nantes (compte tenu de la l'adresse du siège de FREE MOUSSE TOILETTAGE - CFNT).